



APRIL Santé Globale +

Une offre simple et complète pour rester serein face à ses dépenses de santé même après 50 ans.

CONFORME
100% SANTÉ

-10%
POUR LES COUPLES
AVEC OU SANS
ENFANTS⁽¹⁾

VOUS SOUSCRIVEZ DES GARANTIES DE BASE TRÈS COMPLÈTES POUR ÊTRE BIEN PROTÉGÉ :

- L'HOSPITALISATION
- LES FRAIS MÉDICAUX
- LA PHARMACIE
tous les médicaments remboursés
- LES FRAIS DENTAIRES
- LES FRAIS OPTIQUES
- L'APPAREILLAGE OPTIQUE ET AUDITIF

VOUS POUVEZ COMPLÉTER VOS GARANTIES AVEC L'OPTION **PACK CONFORT ET BIEN-ÊTRE**

- Le Pack comprend la chambre particulière, les frais d'accompagnant, les médecines naturelles, la cure thermale, la pharmacie non-remboursée.

VOS REMBOURSEMENTS SONT BOOSTÉS

BONUS FIDÉLITÉ

- En 2^e et 3^e année : sur les garanties hospitalisation, consultations
- En 3^e année : sur la garantie optique

EN ENCOURAGEANT LES COMPORTEMENTS DE SANTÉ RAISONNÉS, APRIL VOUS PROPOSE UN TARIF ATTRACTIF ET MAÎTRISÉ DANS LE TEMPS.

- Pour cela, il y a une limitation des remboursements à 100% sur les postes **Hospitalisation, frais dentaires, optiques et auditifs, et un délai d'attente sur les garanties non remboursées par la Sécurité sociale, pendant les 3 premiers mois** hors SOINS COURANTS et 100 % Santé pour continuer à proposer une politique tarifaire maîtrisée dans le temps.

livi
SERVICE DE
TÉLÉMÉDECINE INCLUS
DANS VOTRE CONTRAT

Consultez en visioconférence un médecin généraliste ou un spécialiste. Un service accessible 7J/7, de 7h à 0h, depuis votre Espace Assuré.

DES AVANTAGES INCLUS DANS VOTRE CONTRAT

APRIL a négocié pour vous des réductions exclusives⁽²⁾.

Auprès de nos 2500 partenaires opticiens :



Auprès d'audioprothésistes partenaires :



LA RÉFORME 100% SANTÉ, C'EST QUOI ?

La réforme 100 % Santé consiste à favoriser l'accès aux soins sur les postes où le reste à charge est parfois élevé pour les patients, soit en optique, en dentaire et en audiologie.

Les professionnels de santé sont contraints de respecter le plafonnement des tarifs des soins concernés et les complémentaires santé ont l'obligation de prendre en charge ces soins à hauteur de ces plafonds, en complément du remboursement de la Sécurité sociale. Ils peuvent en parallèle proposer d'autres offres avec un tarif libre.



⁽¹⁾ Hors options.

⁽²⁾ Les réductions auprès de nos partenaires sont valables uniquement en France Métropolitaine (hors Caraïbes, Réunion et Mayotte).